



Conférence organisée par l'IE-IHEDN

*Association des Auditeurs en intelligence économique
de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale*

Les think tanks et l'intelligence économique : quels défis pour la France ?

Paris, Ecole Militaire

Le 10 avril 2014

Olivier URRUTIA : Vice-président de l'observatoire des think tanks

Ali LAIDI : chercheur associé à l'IRIS (Institut des Relations Internationales et Stratégiques)

L'articulation intelligence économique et think tank dans le cadre des relations internationales permet de questionner les modalités du soft power français –influence, représentation, diplomatie intellectuelle- comme facteurs clés intégrés à une stratégie de puissance nationale.

- Principaux critères permettant d'identifier un think tank :

- Organisation pérenne
- Membres permanents qui partagent des valeurs, une certaine vision du monde
- Activité principale centrée sur la recherche et l'analyse en politique publique et la formulation de propositions ou d'idées originales sur le sujet
- Diffusion des contenus en libre accès notamment au travers des outils internet (site, réseaux sociaux etc.), de conférences et de publications
- Organisation non partisane même si orientée idéologiquement
- L'intérêt général déclaré comme fondement de l'organisation
- Autonomie intellectuelle assurée généralement par une indépendance financière

Contexte historique de leur apparition :

Si les premières organisations répondant à ces critères apparaissent dès le 19^e siècle en Angleterre avec la Fabian Society (1884) puis aux Etats-Unis au début du XX^e siècle avec la Russell Sage Foundation (1907) et la Brookings (1916), ce n'est en revanche que dans les années 50, après la Seconde Guerre Mondiale, que l'appellation « think tank » est accolée à l'objet lui-même. En effet, l'expression think tank qui renvoyait à l'idée de réservoir d'idée autant qu'au char d'assaut et qu'à l'ogive, s'inscrivait dans la droite ligne de la War Room qui avait permis entre 1939 et 1945 de réunir dans la confidentialité des militaires, des politiques et des civils afin de répondre aux défis posés par la guerre. Ce sont donc les organisations dédiées à la réflexion autour des questions de planification militaire qui ont

opéré la synthèse entre l'activité de recherche et la communication aux décideurs politiques de l'état de cette réflexion et l'expression think tank. Il convient de noter que l'on observe que chaque crise financière, sociale, politique et militaire est suivie d'une recrudescence de création de think tanks soulignant la mobilisation et l'organisation d'une société civile qui souhaite participer aux choix qui pèsent sur le destin collectif de la nation.

Il y a donc un double objectif : réfléchir et analyser les politiques publiques avec une rigueur académique et influencer par la diffusion efficace des résultats de cette recherche auprès des décideurs politiques. Cela suppose que le think tank ait clairement défini une stratégie d'influence en développant un réseau d'influence et en maîtrisant tous les nouveaux outils techniques de communication, dont l'Internet évidemment. C'est dans ce cadre que l'on évoque le marketing des idées ou bien encore la guerre des idées, le soft power et le soft law. Les think tanks représentent le double intérêt d'être pourvoyeurs d'idées, voire même de recommandations, et de faciliter leur diffusion et leur prise en compte ensuite.

La structuration même du paysage politique américain explique l'émergence de ce type d'organisation : un état fédéral avec une répartition plutôt horizontale du pouvoir, des partis politiques mobilisés pour remporter les élections mais sans dessein programmatique, une méfiance naturelle vis à vis du gouvernement fédéral, une culture de la philanthropie développée et encouragée par un statut fiscal spécifique et avantageux pour les think tanks. Le principe du revolving door qui voit l'administration sortante réintégrée le secteur privé et souvent se recycler dans les think tanks afin d'y retrouver un travail d'expert, favorise l'arrivée à des postes de décideurs politiques des membres issus de think tanks. Les think tanks représentent ainsi aux Etats-Unis une passerelle entre secteur privé et secteur public soulignant par là-même une grande porosité.

En France, un état jacobin très centralisé et construit de façon plus verticale, les grands corps de hauts-fonctionnaires, des partis politiques qui jusqu'à récemment avaient pour fonction d'élaborer les programmes politiques, l'absence de statut fiscal propre et avantageux sont autant d'éléments qui expliquent en grande partie l'apparition plus tardive, plus lente et plus timide de ce type d'organisation et la moindre puissance de cet écosystème en comparaison de ceux qui existent aux Etats-Unis, en Angleterre ou en Allemagne.

Le Global Go to Think Tanks de 2013, classement mondial réalisé par l'équipe du Professeur James McGann de l'Université de PenState, a recensé 1828 think tanks aux Etats-Unis, 287 en Angleterre, 194 en Allemagne et 177 en France qui apparaît en 6^{ème} position mondiale. Il faut tout de même souligner que la méthodologie de ce classement prête à discussion chez de nombreux universitaires, que peu de vérifications sur les réponses données par les jurés sont opérées et que cette évaluation est menée sous des critères américains.

Pour sa part, l'Observatoire des think tanks a recensé en 2013 dans le cadre de la 3^{ème} édition des trophées des think tanks français, dont le Conseil économique, social et environnemental et CCI France étaient partenaires, 65 think tanks français.

Think tanks et intelligence économique et stratégique :

Les liens entre intelligence stratégique et think tanks sont très peu traités en France., ces deux sujets restant méconnus ou à connotation péjorative, objets de nombreux fantasmes.

Si aux Etats-Unis les think tanks furent envisagés dès le début comme des pourvoyeurs d'idées portant sur les politiques publiques et des acteurs d'influence, en France l'on constate que l'Etat a traditionnellement opté pour se nourrir auprès des partis politiques ou de son administration publique. De même qu'en France, il est difficile d'assumer publiquement pour ces structures que l'influence est au cœur de leurs activités. Dans le cadre des relations internationales, ces think tanks jouent également le rôle d'ambassades intellectuelles, s'inscrivant dans le courant de la diplomatie intellectuelle, acteurs parmi d'autres dans les stratégies nationales de soft power et de soft law. Et dans ce contexte d'influence multilatérale complexe, la France est bien moins représentée que les Etats-Unis, l'Angleterre ou l'Allemagne.

A titre d'exemple, la Carnegie Endowment for International Peace avec un bureau à Moscou, le German Marshall Fund avec des bureaux à Paris, Londres, Berlin, Bruxelles et Washington ou bien encore la Rand Corporation avec des Bureaux à Washington, Londres et Bruxelles réussissent fort bien à porter une voix, si ce n'est la voix, des Etats-Unis hors des frontières nationales, dans les institutions internationales, les groupes de travail, les commissions d'experts ect. La France peut, de son côté, compter avec la présence à Bruxelles, de l'Ifri, Schuman, Sport & Citoyenneté et l'Institut Jacques Delors-Notre Europe à Berlin.

De même que le champ des relations internationales, notamment l'U.E., est devenu dans un monde globalisé un terrain majeur à occuper, il n'existe en France que le Centre d'études de relations internationales (CERI), la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS), l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI), l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) et l'Institut Choiseul qui traitent exclusivement de ces questions. Et au niveau de l'U.E., l'on peut ajouter à ce décompte la Fondation Schuman, l'Institut Jacques Delors-Notre Europe, Confrontations Europe, EuropaNova, Sport & Citoyenneté et l'Institut Thomas More.

En conclusion, la France des think tanks n'est pas suffisamment présente à Bruxelles ce qui s'explique par :

- Le manque de moyens des think tanks français
- Leur nombre restreint sur ces sujets
- L'absence de synergie sur le plan international entre les différents acteurs : Etat, représentants élus, société civile (think tanks, ONG, fondations), multinationales.

Il est utile de souligner que les moyens dont disposent les think tanks français et américains ne sont pas les mêmes. En effet, si l'Ifri annonce en 2013 un budget aux alentours des 6 millions d'euros, occupant ainsi la 1^{ère} place en France, la Rand Corporation, plus riche think tank américain, compte un budget de 260 millions pour la même année. Ses principaux clients sont le Pentagone et l'U.S. Army.

A ce stade, il serait intéressant d'avoir une cartographie détaillée des think tanks par secteur d'activité ce qui permettrait d'établir une marche à suivre plus précise en matière de transversalité et d'articulation des actions à mener en matière d'IE par l'Etat, les entreprises et les think tanks.

A titre d'exemple, les actions d'influence mise en place pour le TTIP se sont traduites par une présence accrue des think tanks allemands, anglais et américains dans les groupes de travail qui traitent du sujet depuis 2004 quand les think tanks français brillent par leur absence.

Dans l'objectif de la défense des intérêts nationaux, un travail collectif et collaboratif devrait être mené entre les think tanks, l'Etat et ses institutions et le monde de l'entreprise ainsi qu'avec les médias. Aux Etats-Unis, l'Etat a la capacité de mettre autour de la table les ONG, les think tanks et les entreprises autour de la réalisation d'un objectif d'intérêt national.

Tendances et recommandations :

L'une des faiblesses relatives des think tanks français dans leur rayonnement tient, au-delà du manque de moyens, de stakeholders et de prise en compte par les pouvoirs publics de leurs travaux, au protagonisme parfois écrasant de leurs fondateurs et/ou de leurs dirigeants. Cela entraîne un effet pervers qui met en avant la figure du dirigeant laissant au second plan la structure elle-même, décrédibilise en partie l'idée qu'un think tank est un collectif d'experts et induit un culte de la personnalité qui sied mal à la déclaration de principe de la majorité des think tanks autour du thème de l'intérêt général.

Un autre élément complique le développement, la professionnalisation et l'efficacité de ces structures : le recrutement des experts. En effet, les think tanks américains rapidement tournés vers la recherche d'influence comme critère d'efficacité, se sont employés à recruter des experts issus du monde académique ayant également des compétences dans la communication et la levée de fonds. Il s'agit de s'appuyer sur la double capacité des experts à savoir-faire (expertise) et à faire-savoir (communication). Il manque à la plupart des think tanks français ces profils. L'on peut citer en France le CEPIL qui sous la direction de Sébastien Jean mise désormais sur ce type de profil.

Le Professeur Donald Abelson de la Western Ontario (Canada), expert mondialement reconnu sur le sujet des think tanks, explique dans son dernier ouvrage qu'aux Etats-Unis et au Canada, que beaucoup de think tanks se transforment en advocacy tank, c'est-à-dire à une forme beaucoup plus militante et offensive. Cela s'expliquerait en partie aux attentes des financeurs de ces structures. En effet, après plusieurs décennies d'expérience de l'objet

think tank et dans un monde globalisé et multilatéral de plus en plus complexe, les financeurs attendraient un retour sur investissement effectif de la part des think tanks se traduisant notamment par plus d'influence et d'impact des propositions faites. Enfin, devant la croissance exponentielle du phénomène think tank dans le monde et les nouvelles formes de gouvernance et de participation accrue de la société civile, de nouveaux profils de financeurs auraient investi le champ think tank y décelant là de nouvelles opportunités pour faire de l'influence.

Plusieurs éléments concourraient à renforcer l'impact des think tanks en France :

- Une plus grande fluidité entre universités et think tanks qui permettrait de nourrir les think tanks en experts et aux étudiants d'expérimenter l'aspect opérationnel de la recherche au sein des think tanks.
- La langue de publication se doit d'être en français tout en intégrant d'autres langues dont l'anglais afin d'opérer une diffusion plus large de la production française
- Doter les think tanks d'un statut juridique et fiscal spécifique qui permettrait de les recenser plus facilement, éviterait certains abus et favoriserait le soutien financier de particuliers et d'entreprises.
- Intégrer l'objet think tanks dans les cursus de sociologie, science politique, droit, intelligence économique, affaires publiques et relations internationales afin de sensibiliser et d'acculturer les étudiants de ces filières aux réalités de cet acteur
- Informer et sensibiliser les entreprises sur les différentes opportunités à collaborer plus étroitement avec les think tanks.
- Faciliter les échanges entre l'administration publique et les think tanks en matière d'expertise afin de mutualiser les bonnes pratiques et de croiser les connaissances.
- Une plus grande transparence des think tanks sur leurs financements et l'utilisation de ces fonds lors de la publication des rapports d'activité afin les soupçons de collusion et les procès d'intention.
- Une plus grande professionnalisation des think tanks dans tout ce qui relève des aspects de communication (réseaux sociaux, sites web, gestion des relations presse, compétence communicationnelle des experts, format des supports, langage etc.).
- Plus de coopération entre think tanks dans le cadre de projets de recherche.